

Les spoliations de bibliothèques durant la Seconde Guerre mondiale : état des sources

« Pour mener à bien sa politique de nazification de l'Alsace, le régime national-socialiste a massivement investi des domaines multiples, actifs dans la politique culturelle.

Pour la politique du livre, cela s'est traduit par l'ouverture de bibliothèques populaires, l'organisation de semaines de propagande destinées à promouvoir l'idéologie par le livre, ou encore par la mise sous séquestre des biens appartenant à des personnes jugées « non désirables » par le régime. Ainsi, un grand nombre d'imprimeries, de librairies et de maisons d'édition ont été confisquées ».

Matthieu Funtsch, 2007, doctorant, Université de Strasbourg, travaux sur la politique du livre en Alsace annexée (1940-1941).

Périmètre de l'état des sources

- livres spoliés qui ont été entreposés par les archivistes allemands dans les locaux des Archives départementales du Bas-Rhin et transportés après-guerre à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS), pour être restitués à leurs propriétaires.
- archives sur la *Goethehaus*, bibliothèque qui a existé à Strasbourg durant la Seconde Guerre mondiale.

Principales sources aux Archives départementales du Bas-Rhin

Fonds de l'Office des Biens et intérêt privés (OBIP)

631 D	dossiers de spoliations de personnes, d'associations et d'entreprises.	1940-1969
683 D	dossiers de spoliation de biens appartenant aux entreprises industrielles et commerciales.	1933-1973

Archives du service des Archives départementales

2045 W 82	rapports annuels des Archives Bas-Rhin entre 1944 et 1952	1944-1952
------------------	---	-----------

Le rapport annuel de 1944-1945 relate la présence de livres spoliés (80 000 volumes environ) que le séquestre allemand a centralisés dans les magasins des Archives départementales du Bas-Rhin durant la Seconde Guerre mondiale, en vue de prélèvements systématiques. Une partie des livres séquestrés devaient être incorporés dans la bibliothèque historique. L'administration allemande avait prévu de mettre en place un appareil documentaire embrassant des domaines très vastes, dépassant de très loin le cadre habituel d'une bibliothèque d'archives départementales.

Après la guerre, l'Office des Biens et Intérêts privés a décidé de restituer aux propriétaires légitimes les ouvrages dont ils avaient été dépouillés.

Ainsi les Archives départementales ont dû récupérer rapidement dans les différentes collections ceux d'entre eux dont la provenance de leur propre bibliothèque n'était pas discutable ainsi que les nouvelles acquisitions achetées dans le commerce. Elles prévoyaient par ailleurs de confier le recensement du reliquat à une équipe, sous le contrôle de bibliothécaires de la BNUS.

En 1945, un service de restitution des livres spoliés a été installé dans les dépôts des Archives. Le tri des livres à restituer aux propriétaires s'est déroulé depuis cette date jusqu'à 1949, où l'intervention du service d'architecture auprès de l'OBIP, a permis d'accélérer considérablement la répartition des livres spoliés encore stockés dans les dépôts.

Le 15 juin 1950, le service de restitution des livres spoliés a cessé de fonctionner.

En 1951, l'administration des Domaines a été chargée de la liquidation du stock des ouvrages dont l'attribution aux propriétaires légitimes n'a pu avoir lieu en définitive. La libération des rayons encore occupés par ces livres a été décidée pour la fin de l'année 1951.

Le rapport annuel de 1952-1953 ne mentionne plus cette affaire de spoliation.

2045 W 369 Restitution de livres spoliés par la *Generallandesarchiv* à Karlsruhe. 1945-1953.

Il ressort de ce dossier qu'en 1943 et 1944, les archivistes allemands ont réuni, aux Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg, un nombre important de livres provenant des bibliothèques privées et qui furent, dans les derniers mois de la guerre, acheminés vers diverses destinations. Ainsi, les Archives générales du Bade ont reçu un lot de collections et de volumes principalement d'intérêt historique.

Le 13 octobre 1953, suite à la revendication de ces livres par le service de remise en place des œuvres d'art, chargé par le ministre des Affaires étrangères de demander la restitution des livres spoliés de provenance alsacienne se trouvant au *Generallandesarchiv* à Karlsruhe, le délégué régional de l'OBIP à Strasbourg a remis aux Archives départementales du Bas-Rhin 17 caisses contenant un lot de livres spoliés en France qui avaient été acheminés durant la guerre à la *Generallandesarchiv* à Karlsruhe.

L'inventaire détaillé des ouvrages est conservé dans l'article 2045 W 369.

Auteur : Romy URBAN